Concours des bourses pour jeunes créateurs d’entreprise

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|

|  |
| --- |
| **Didier Payen** |

 |  |  |  |
|

|  |
| --- |
|  |

 |

**Dest. : Présidents et secrétaires de clubs**

**Rotariens parrains de l’opération dans les clubs**

**Objet:** **Concours des bourses pour jeunes créateurs d’entreprise**

**Situation de l’opération. Suivi des lauréats**

*Chers amis,*

*Le concours des bourses pour jeunes créateurs d’entreprise ne pourra pas se dérouler normalement avant la fin de l’année rotarienne 2019-2020 à cause des conditions sanitaires actuelles. Il est donc annulé cette année.*

*Certains clubs ont, cependant, déjà approché de futurs candidats en vue d’une sélection. Il est demandé à ces clubs de garder le contact avec ces jeunes créateurs et de reporter leur candidature sur le prochain concours qui se déroulera au cours de l’année rotarienne prochaine 2020-2021, les conditions de participation seront adaptées pour permettre un tel report.*

*Par ailleurs les jeunes créateurs que nous avons soutenus au cours des années précédentes sont très probablement affectés par la tourmente économique actuelle. Nous nous sommes engagés à les soutenir pendant au moins trois ans en début de vie de leur entreprise. Je recommande, qu’afin de tenir cet engagement, chaque club prenne contact avec son (ou ses) « poulain », lauréat de la bourse ou pas, pour s’enquérir de la survie de sa jeune entreprise et, éventuellement offrir un soutien, au moins technique et moral, dans les circonstances difficiles qu’ils rencontrent.*

*Je vous remercie de bien vouloir me tenir informé de la situation des jeunes entrepreneurs que vous soutenez, qu’ils aient été lauréats de notre bourse ou non.*

*Jean-Pierre Malaüs*

*23, rue Alfred Nobel*

*59240 DUNKERQUE*

*06.30.56.38.97*

*jpmalaus@club-internet.fr*